

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

PROCES VERBAL

**Séance de Conseil Communautaire du Jeudi 28 Septembre 2023 à 20h30
Salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours – Le Bourg
Roullours
14500 Vire Normandie**

Election du 12^{ème} Vice-Président siégeant au Bureau communautaire

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit du mois de septembre à vingt heures trente, les conseillers communautaires composant l'assemblée délibérante de « l'Intercom de la Vire au Noireau » se sont réunis à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie).

Les convocations, accompagnées de l'ordre du jour, d'une note de synthèse et de ses annexes, ont été transmises aux conseillers communautaires titulaires et suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres (article L5211-40-2 du CGCT) par voie dématérialisée le vingt-deux septembre deux mille vingt-trois.

Les convocations et l'ordre du jour ont été publiés, à destination du public, sur le site internet www.vireaunoireau.fr et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le vingt-deux septembre deux mille vingt-trois.

L'assemblée délibérante s'est réunie sous la présidence de Madame Catherine GOURNEY-LECONTE, 1^{ère} Vice-Présidente, assumant cette fonction en lieu et place de M. Marc ANDREU SABATER, Président de l'Intercom de la Vire au Noireau, empêché.

Considérant

- le pacte de gouvernance, inscrit dans la charte de fusion de l'Intercom de la Vire au Noireau qui a fait l'objet d'un vote par chaque conseil municipal, reposant sur un équilibre en matière de représentation des territoires au sein du Bureau communautaire ;
- la nécessité d'assurer un pilotage et un suivi de la politique de contractualisation (contrats de territoires et financement des politiques publiques avec les différents partenaires : l'Etat, Département du Calvados et Région Normandie) ;
- que la délégation liée au pilotage et au suivi de la politique de contractualisation et aux relations partenariales et contractuelles avec les différents partenaires intervenants sur cette thématique sera attribuée au 12^{ème} Vice-Président, membre du Bureau communautaire.

Suivant :

- le procès-verbal d'élection des membres du Bureau communautaire du 9 juillet 2020 ;
- la délibération n°D2021-6-4-3 du 24 juin 2021 ;
- la délibération n°D2023-6-4-3 du 29 juin 2023 ;
- la délibération n°D2023-9-5-1 du 28 septembre 2023.

Conformément :

- aux dispositions de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),
- aux dispositions de l'article L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicables à l'EPCI conformément aux dispositions prévues à l'article L.5211-2 du CGCT ;

Il est proposé au Conseil communautaire de :

- **procéder à l'élection du 12^{ème} Vice-Président appelé à siéger au sein du Bureau communautaire qui sera délégué au pilotage et au suivi de la politique de contractualisation et aux relations partenariales et contractuelles avec les différents partenaires intervenants sur cette thématique.**

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT	X				
Mme Nathalie BOUILLARD	X				
Mme Catherine CAILLY			Mme Valérie DESQUESNE		
M. Pascal DALIGAULT	X				
M. Sylvain DELANGE	X				
Mme Valérie DESQUESNE	X				
M. Jean ELISABETH			Mme Nathalie BOUILLARD		
Mme Najat LEMERAY			M. Pascal DALIGAULT		

LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	X				

PERIGNY					
M. Jean-Christophe MEUNIER	X				

PONTECOULANT					
Mme Gislaine MARIE	X				

SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO	X				

TERRES-DE-DRUANCE					
M. Jean TURMEL	X				

BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET		M. Bernard BENOIST			

CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				

LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT				X	

LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUAULT	X				

NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL	X				

PONT-BELLANGER					
M. Jean-Pierre MURIER	X				

SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
M. Maurice ANNE					X

SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

SOULEUVRE-EN-BOCAGE

Mme Annick ALLAIN	X				
M. Alain DECLOMESNIL	X				
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Didier DUCHEMIN	X				
M. Marc GUILLAUMIN	X				
M. Francis HERMON	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN				X	
Mme Natacha MASSIEU				X	
Mme Sandrine SAMSON					X
Mme Cyndi THOMAS					X

VALDALLIERE

M. Jean-Paul ANGENEAU	X				
M. Frédéric BROGNIART	X				
Mme Caroline CHANU	X				
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X				
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte MENNIER					X
Mme Sabrina SCOLA	X				

VIRE NORMANDIE

M. Marc ANDREU SABATER			Mme Coraline BRISON-VALOGNES		
Mme Marie-Noëlle BALLÉ					X
M. Lucien BAZIN	X				
Mme Marie-Ange CORDIER			M. Corentin GOETHALS		
M. Serge COUASNON	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
M. Joël DROULLON	X				
Mme Sylvie GELEZ	X				
M. Corentin GOETHALS	X				
Mme Catherine MADELAINE					X
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER	X				
M. Régis PICOT					X
Mme Jane PIGAULT	X				
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY	X				

TOTAL	44	1	5	3	8
Nombre de Membres en exercice			61		
Nombre de conseillers présents			45		
Quorum			31		
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)			50		

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente de séance, informe les conseillers communautaires avoir constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT applicable à l'EPCI conformément à l'article L. 5211-1 du CGCT est remplie.

M. Corentin GOETHALS s'est désigné pour remplir la fonction de secrétaire de séance (article L.2121-15 du CGCT applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT).

Mme la Présidente de séance rappelle qu'à ce jour la composition du Bureau communautaire s'établit comme suit :

- **Le Président**

M. Marc ANDREU SABATER	Président
------------------------	-----------

- **11 Vice-présidents**

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE	1 ^{ère} Vice-présidente
M. Marc GUILLAUMIN	2 ^{ème} Vice-président
Mme Valérie DESQUESNE	3 ^{ème} Vice-présidente
M. Frédéric BROGNIART	4 ^{ème} Vice-président
Mme Nicole DESMOTTES	5 ^{ème} Vice-présidente
M. Georges RAVENEL	6 ^{ème} Vice-président
Mme Coraline BRISON-VALOGNES	7 ^{ème} Vice-président
M. Jean TURMEL	8 ^{ème} Vice-président
M. Gilles FAUCON	9 ^{ème} Vice-président
Mme Annie ROSSI	10 ^{ème} Vice-présidente
M. Lucien BAZIN	11 ^{ème} Vice-président

- **5 autres membres**

M. Gérard MARY	1 ^{er} autre Membre du Bureau
M. Régis DELIQUAIRE	2 ^{ème} autre Membre du Bureau
M. Jean ELISABETH	3 ^{ème} autre Membre du Bureau
Mme Jean-Paul ANGENEAU	4 ^{ème} autre Membre du Bureau
	5 ^{ème} autre Membre du Bureau
M. Guy VELANY	6 ^{ème} autre Membre du Bureau

Mme la Présidente de séance rappelle aux conseillers communautaires les dispositions de l'article L.2122-7 du CGCT, applicables à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) conformément aux dispositions prévues à l'article L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Les Vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le Président.

L'élection se déroule au scrutin secret, uninominal à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Aucun acte formel de candidature n'est obligatoire préalablement à l'élection.

Pour les opérations de vote à intervenir Mme la Présidente de séance propose au Conseil communautaire de nommer deux assesseurs et fait appel à candidature.

Se portent candidats à la fonction d'assesseur :

- **M. Sylvain DELANGE**
- **Mme Valérie OLLIVIER**

Mme la Présidente de séance informe les conseillers communautaires des modalités liées au déroulement des opérations de vote :

- un bulletin vierge sera remis à chaque conseiller communautaire avec une enveloppe, à cette occasion le conseiller communautaire devra signaler auprès des assesseurs être porteur d'un pouvoir le cas échéant,
- les conseillers communautaires pourront choisir de se rendre ou non à l'isoloir installé dans la salle pour cette élection,

- l'urne et la feuille d'émargement seront présentées à la table de chaque conseiller par les assesseurs,
- l'assesseur constatera que le conseiller a déposé lui-même l'enveloppe dans l'urne. Il conviendra que le conseiller porteur d'un pouvoir en informe l'assesseur au moment du passage de l'urne,
- le nombre éventuel des conseillers qui ne souhaitent pas prendre part au vote est enregistré au procès-verbal,
- après le vote du dernier conseiller, les assesseurs procéderont immédiatement au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins qui ont été déclarés nuls par les assesseurs en application de l'article L. 66 du code électoral sont sans exception signés par les assesseurs et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Les bulletins déclarés nuls seront alors placés dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Mme la Présidente de séance invite ensuite les conseillers communautaires à procéder à l'élection et demande aux conseillers communautaires, candidats au poste de 12^{ème} Vice-Président, de se déclarer.

Un temps d'attente suffisant est respecté pour permettre aux candidats de se déclarer.

Se sont déclarés candidats :

- M. Régis DELIQUAIRE
- M. Manuel MACHADO

Les candidats se présentent et expliquent les motivations de leur candidature.

- Résultats des votes

Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

a) Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote et mention de leurs noms :	/
b) Nombre de votants (bulletins déposées dans l'urne) :	50
c) Nombre de suffrages déclarés nuls par les assesseurs :	3
d) Nombre de suffrages déclarés blancs par les assesseurs :	3
e) Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)]	44
f) Majorité absolue	23

INDIQUER LE NOM LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. DELIQUAIRE Régis	33	Trente-Trois
M. MACHADO Manuel	11	Onze

Clôture du Procès-verbal

Le présent procès-verbal dressé et clos le 28 septembre 2023 , en double exemplaires et est, après lecture, signé par la Présidente de séance, le secrétaire de séance et les assesseurs.

La Présidente de séance :
Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
1^{ère} Vice-Présidente

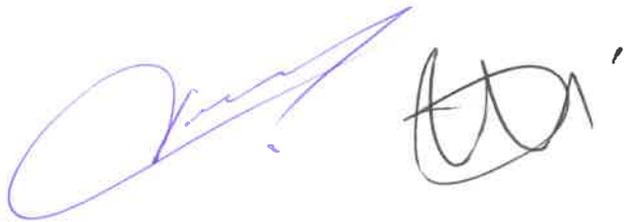


Le secrétaire de séance :



Les assesseurs :

Mme/M. Ollivier Valérie.....
Mme/M. Sylvain DELANGE.....
Mme/M.....
Mme/M.....

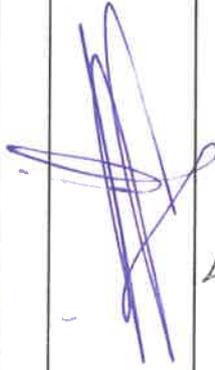
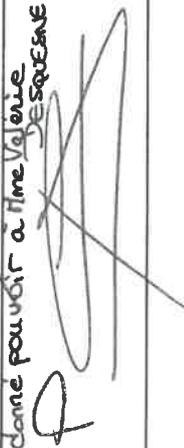


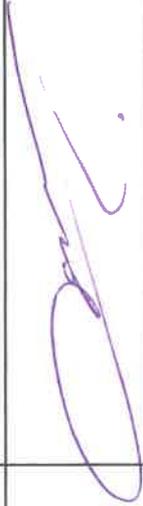


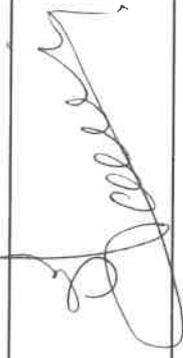
ELECTION DU 12ème VICE PRESIDENT

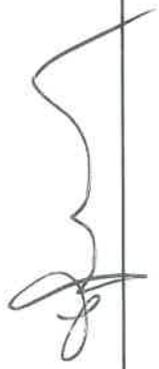
Feuillet d'émargement des conseillers

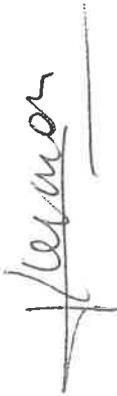
Séance du Conseil Communautaire du : Jeudi 28 Septembre 2023 à 20h30

Prénom - NOM des Conseillers	1er tour de l'élection	2ème tour de l'élection	3ème tour de l'élection
<u>BEAUMESNIL</u>			
Monsieur Gilles PORQUET			
<u>CAMPAGNOLLES</u>			
Madame Catherine GOURNEY LECONTE			
<u>CONDE-EN-NORMANDIE</u>			
Monsieur Xavier ANCKAERT			
Madame Nathalie BOUILLARD			
Madame Catherine CAILLY	A dame pour voir a Mme Valérie DESQUEANE 		

Monsieur Pascal DALIGAULT				
Monsieur Sylvain DELANGE				
Madame Valérie DESQUESNE				
Monsieur Jean ELISABETH	 A donné pouvoir à Mme Nathalie BOUILLARD			
Madame Najat LEMERAY	 Adonné pouvoir à M. Pascal DAUGAULT			
LANDELLES-ET-COUPIGNY				
Monsieur Denis JOUAULT	Excusé			
LA VILLETTE				
Monsieur Daniel BREARD				
LE MESNIL-ROBERT				
Monsieur Jean-Claude RUAULT				

<u>NOUES-DE-SIENNE</u>				
Madame Coraline BRISON-VALOGNES				
Monsieur Olivier JEANNEAU				
Madame Colette JOUAULT				
Madame Bernadette LEROY				
Monsieur Georges RAVENEL				
<u>PERIGNY</u>				
Monsieur Jean-Christophe MEUNIER				
<u>PONT-BELLANGER</u>				
Monsieur Jean-Pierre MURIER				

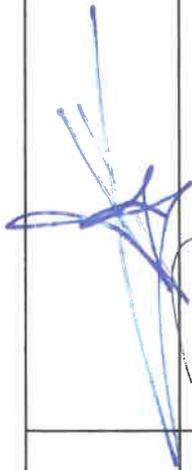
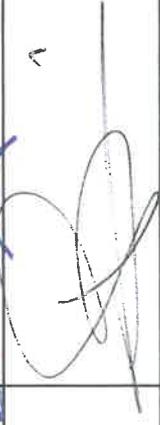
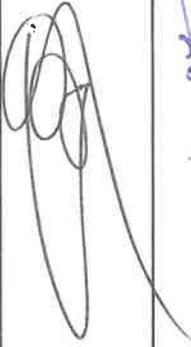
<u>PONTECOULANT</u>		
Madame Gislaïne MARIE		
<u>SAINT-AUBIN-DES-BOIS</u>		
Monsieur Maurice ANNE	Absent	
<u>SAINT-DENIS-DE-MERE</u>		
Monsieur Manuel MACHADO		
<u>SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU</u>		
Madame Catherine GARNIER	C. Garnier	
<u>SOULEUVRE-EN-BOCAGE</u>		
Madame Annick ALLAIN		
Monsieur Alain DECLOMESNIL		
Monsieur Régis DELIQUAIRE		

Monsieur Didier DUCHEMIN			
Monsieur Marc GUILLAUMIN			
Monsieur Francis HERMON			
Madame Marie-Line LEVALLOIS			
Monsieur Eric MARTIN	Excusé		
Madame Natacha MASSIEU	Excusée		
Madame Sandrine SAMSON	Absente		
Madame Cyndi THOMAS	Absente		

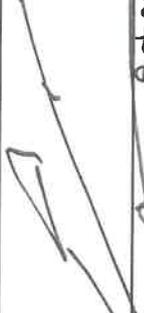
TERRES-DE-DRUANCE

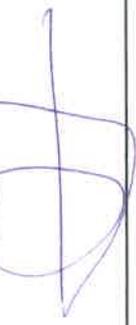
Monsieur Jean TURMEL			
----------------------	---	--	--

VALDALLIERE

Monsieur Jean-Paul ANGENEAU			
Monsieur Frederic BROGNIART			
Madame Caroline CHANU			
Madame Marie-Françoise DAUPRAT			
Monsieur Gilles FAUCON			
Madame Brigitte MENNIER	Absente		
Madame Sabrina SCOLA			

VIRE NORMANDIE

Monsieur MARC ANDREU SABATER	A donné pouvoir 	Mme Christina BRISON - VALOSNES	
Madame Marie-Noëlle BALLE	Absente		
Monsieur Lucien BAZIN			
Madame Marie-Ange CORDIER	 P	A donné pouvoir à M. Corentin GOETHALS	
Monsieur Serge COUASNON			
Madame Nicole DESMOTTES			
Monsieur Joël DROULLON			
Madame Sylvie GELEZ			
Monsieur Corentin GOETHALS			

Madame Catherine MADELAINE	Absente		
Monsieur Gilles MALOISEL			
Monsieur Pascal MARTIN			
Madame Marie-Odile MOREL	Absente		
Madame Valérie OLLIVIER			
Monsieur Régis PICOT	Absent		
Madame Jane PIGAULT			
Madame Annie ROSSI			
Monsieur Guy VELANY	